



Relevé de côte de Beautemps-Beaupré en 1837 : remarquer le rocher par la passe ouest de la Horaine (pas encore balisée) et la chapelle de La Clarté, comme amer remarquable (AD 22)

IVR53_20062208361NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Charles-François Beautemps-Beaupré

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
 reproduction interdite